

NSCE

FNB Développement durable d'actions canadiennes BNI

Objectif de placement

Le FNB Développement durable d'actions canadiennes BNI a comme objectif de placement de procurer une croissance du capital à long terme tout en suivant une approche d'investissement durable. Il investit, directement ou indirectement au moyen de placements dans des titres d'autres organismes de placement collectif, dans un portefeuille composé principalement de titres de participation de sociétés canadiennes. Les placements dans des titres étrangers ne devraient pas dépasser environ 10 % de l'actif de ce FNB.

Détails du FNB

Symbole :	NSCE
Bourse :	TSX
Monnaie de base :	CAD
CUSIP :	62878E108
Date de création :	23 janvier 2020
Frais de gestion :	0,60 %
RFG (ratio des frais de gestion) :	0,66 %
Gestionnaire de portefeuille :	Trust Banque Nationale inc.
Sous-gestionnaire :	Corporation Fiera Capital

Caractéristiques du FNB

Actif net (M) :	2218,6 \$
Parts/Actions en circulation :	49,72
Cours de clôture :	44,62 \$

Détails des distributions

Fréquences des distributions :	Trimestrielle
Rendement des distributions (%) :	1,08 %
Rendement mobiles des distributions (%) :	1,16 %

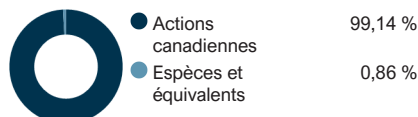
À qui le FNB est-il destiné?

- Aux investisseurs qui :
- recherchent un placement à long terme (au moins cinq ans);
 - recherchent une gestion active qui diffère des indices boursiers;
 - souhaitent investir de façon socialement responsable.

Visitez-nous

bninvestissements.ca/fnb

Répartition du portefeuille (% de l'actif net)



Principaux secteurs (%)

Services financiers	26,62
Services industriels	21,01
Services aux consommateurs	20,80
Technologie	16,03
Télécommunications	5,12
Biens industriels	3,78
Matériaux de base	2,95
Immobilier	2,83
Espèces et quasi-espèces	0,86

Rendement du Dividende	1,73
Dernière Distribution Par Part	0,12

Principaux titres (%)

Constellation Software Inc	5,85
Dollarama Inc	5,46
Metro Inc	5,45
Banque Royale du Canada	5,18
Intact Financial Corp	5,15
Waste Connections Inc	5,01
CGI Inc catégorie	4,99
Loblaw Cos Ltd	4,53
National Bank of Canada	4,32
Canadian Pacific Kansas City Ltd	4,30
Total des principaux titres du fonds (% de l'actif net) :	50,24
Nombre total de titres détenus :	27

Rendements par année civile (%)

AAJ	2023	2022	2021	2020	2019	2018
23,53	14,40	-1,60	21,55	-	-	-

Rendements annualisés (%)

1 mois	3 mois	6 mois	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis la création
4,16	6,01	13,97	29,26	12,91	-	-	14,11

IR FUNDGRADE A+® INVESTISSEMENT RESPONSABLE 2023

La note FundGrade A+® est utilisée avec l'autorisation de Fundata Canada Inc., tous droits réservés. Fundata est un fournisseur principal de données du marché boursier et des fonds de placement à l'industrie canadienne des services financiers et aux médias des affaires. La note FundGrade A+® identifie les fonds qui ont constamment démontré les meilleurs rendements ajustés au risque au cours d'une année civile complète. Pour plus d'informations sur le système de notation, veuillez visiter le site http://www.Fundata.com/Produits_et_services/FundGrade.aspx.

NSCE

FNB Développement durable d'actions canadiennes BNI

Divulgarion légale

Les FNB BNI sont offerts par Banque Nationale Investissements inc., filiale en propriété exclusive de la Banque Nationale du Canada. Les placements dans des fonds négociés en bourse (FNB) peuvent comporter des frais de courtage, des frais de gestion et d'autres frais. Veuillez lire le prospectus ou le ou les Aperçu du FNB avant d'investir. Les FNB ne sont pas garantis; leur valeur fluctue souvent et le rendement passé peut ne pas se reproduire. Comme les parts de FNB sont achetées et vendues sur une bourse au cours du marché, les frais de courtage en réduiront le rendement. Les FNB BNI ne cherchent pas à dégager un rendement prédéterminé à l'échéance. Le rendement d'un FNB BNI ne correspond pas à celui de l'indice. Les taux de rendement mentionnés correspondent au rendement total historique pour les périodes et ils tiennent compte des variations de la valeur des parts et du réinvestissement des distributions. Les frais de rachat et de courtage et les impôts sur le revenu payables par tout porteur de parts, qui auraient réduit le rendement, ne sont pas pris en compte. Le rendement passé peut ne pas se reproduire.